

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 11ème législature

### **SNCF**

Question écrite n° 10939

## Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la desserte Paris-Etampes. Depuis de nombreuses années, usagers et élus locaux demandent un arrêt supplémentaire d'un train direct pour Paris. Une demande confirmée par l'enquête menée dernièrement par la SNCF. Systématiquement cette demande a été refusée, malgré l'absence de tout motif technique. Pourtant, l'augmentation de la fréquentation et le nombre croissant d'habitants dans la région d'Etampes, qui reste la gare la plus proche pour le Sud-Essonne, n'ont jamais été pris en considération. Il lui demande donc de lui préciser les moyens qui pourraient être mise en oeuvre, en collaboration avec le syndicat des transports parisiens et le conseil régional d'lle-de-France, pour répondre à cette attente, notamment dans le cadre de la politique menée en faveur des transports en commun et de la lutte contre la pollution.

## Texte de la réponse

La desserte d'Etampes est actuellement assurée, en période de pointe, par la ligne C du RER à raison d'un train par quart d'heure et par trois trains express régionaux en provenance ou à destination d'Orléans sans arrêts jusqu'à Paris (un en pointe de matinée et deux en pointe de soirée). Ces derniers assurent le trajet en trente-six minutes au lieu de quarante-six. Arrêter un train supplémentaire, en sus des TER conventionnés par la région Centre, ne permettrait pas de faire descendre le temps de parcours au-dessous de trente-neuf minutes. En outre, cela ne manquerait pas de pénaliser les voyageurs de la région Centre, qui verraient leur temps de parcours allongé et devraient subir une surcharge des voitures due à la montée des voyageurs de banlieue en gare d'Etampes. Il n'est donc pas envisagé d'arrêter un train supplémentaire mais, en revanche, la SNCF se livre actuellement, sur la ligne Paris-Etampes, à une enquête afin de mieux cerner les attentes de sa clientèle. Cette étude en cours devrait permettre de mesurer leur évolution depuis la dernière enquête réalisée en 1994 et, éventuellement, de mieux ajuster les moyens aux besoins.

#### Données clés

Auteur : M. Franck Marlin

Circonscription: Essonne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 10939 Rubrique : Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports **Ministère attributaire :** équipement et transports

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 2 mars 1998, page 1148 **Réponse publiée le :** 10 août 1998, page 4460